

Club des Dirigeants

Parc International de Sophia Antipolis

Monsieur le Président de la C.P.D.P.
C.P.D.P. LGV PACA
1, bd Dugommier
13001 Marseille

Sophia-Antipolis, le 21 Juin 2005

Objet : Ligne à grande vitesse

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité connaître l'avis du club des dirigeants de Sophia-Antipolis sur le projet de ligne ferrée à grande vitesse qui fait actuellement l'objet d'un débat public.

Le club est très attaché au fait que les Alpes Maritimes soient dotées des infrastructures modernes nécessaires au développement des entreprises et par conséquent de l'emploi. La ligne à grande vitesse est pour nous une opportunité de rapprocher Sophia-Antipolis des métropoles de l'arc méditerranéen, de Lyon et de Paris et ainsi de renforcer les liens que nous avons sur les plans scientifiques, techniques et économiques.

Concernant plus particulièrement le site de Sophia-Antipolis nous souhaitons être reliés par un moyen de transport en site propre et rapide avec la future gare de TGV. Celle-ci pourrait utilement être localisée à proximité de l'aéroport international qui constitue l'autre grand équipement de communication et en connexion avec la voie ferrée classique qui doit rester prioritairement affectée au transport régional de voyageurs le long du littoral et devenir un véritable réseau express régional. Nous disposerions alors d'un centre intermodal de premier ordre qui permettrait une correspondance rapide avec les principaux centres économiques et universitaires dont Sophia-Antipolis.

Nous sommes conscients que le tracé de la ligne et le choix de la gare quels qu'ils soient poseront des problèmes compte tenu de la rareté des espaces, de la densité des populations et de la nécessité de maintenir la qualité de notre environnement. Il sera donc indispensable si la décision de construire cette ligne est prise, ce que nous souhaitons vivement, que la concertation puisse se poursuivre tout au long de l'avancée du projet. Nous nous tenons à la disposition des parties prenantes pour continuer le dialogue et contribuer à l'aboutissement de ce projet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président,

Daniel LEVY

Le Responsable de la Commission
Transport et Déplacement

Jean-Louis PLAZY